

TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCE	
Structure/Organisation	Office National de la Famille et la Population (ONFP) UNFPA
Sujet de la consultation	Elaboration des supports pour le Module 2 de formation des professionnels de santé sur la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences
Contexte	<p>Cette consultation s'inscrit dans le cadre du programme conjoint pour l'amélioration de la prise en charge des femmes et des filles victimes de violences qui réunit plusieurs agences du système des Nations Unies en Tunisie (UNFPA / ONU Femmes / OMS / PNUD / HCDH/ UNODC/ OIM/ UNHCR ainsi que le Bureau du Résident Coordonnateur) et leurs partenaires nationaux (Ministère de la Femme, Famille et Enfance, Ministère de la Santé, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires Sociales, et des organisations de la société civile).</p> <p>Ce programme conjoint s'inscrit dans le cadre de l'Initiative conjointe globale des Nations Unies sur les services essentiels pour les femmes et filles victimes de violences, mis en œuvre dans 10 pays pilotes. (http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Essential_Services_Package_for_Women_and_Girls_Subject_to_Violence.pdf)</p> <p>Le programme vise à améliorer les conditions de prise en charge des femmes et filles victimes de violences à travers le développement de standards minimums et la mise en place d'un circuit de prise en charge intersectorielle visant à prévenir et répondre aux violences faites aux femmes et aux filles.</p> <p>Ce programme conjoint répond également aux priorités de la Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences faites aux femmes et aux filles et notamment le domaine II d'intervention relatif à la mise en place de « services appropriés et diversifiés », à savoir un accueil et une prise en charge de qualité et accessibles aux femmes et filles victimes de violence et la mise en place d'un système de référence de qualité et multisectoriel.</p> <p>Dans le cadre de ce programme, un plan national de formation pour les professionnels de la santé sur la prise en charge des femmes et filles victimes de violences a été adopté. Ce plan s'articule autour de 3 niveaux (Niveau 1 : Sensibilisation / Niveau 2 : Identification, écoute et prise en charge multisectorielle / Niveau 3 : Prise en charge spécifique).</p> <p>Un atelier de co-construction du module 1 a eu lieu au mois d'octobre 2017 et le premier module a été validé. Un pool de formateurs/trices a été identifié au niveau des régions et ont bénéficié de formations de formateurs sur ce module en Mai 2018</p> <p>L'ONFP et l'UNFPA prévoient de recruter une équipe de consultant-e-s ou une agence afin d'assurer le développement des supports de formation relatifs au Module 2 (Identification, écoute et prise en charge multisectorielle).</p>
Résultats attendus	<p>A la fin de la mission, l'équipe de consultants ou de l'agence aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecté les supports de formation disponibles relatifs à l'identification, écoute et prise en charge multisectorielle des femmes et des filles victimes de violences • Développé, de façon participative, de nouveaux supports harmonisés relatifs au niveau 2 de formation • Préparé des fiches d'évaluation standardisées pour le niveau 2 de formation
Tâches et responsabilités	<ol style="list-style-type: none"> 1- Collecter les supports de formation disponibles relatifs à l'identification, écoute et prise en charge multisectorielle des femmes et des filles victimes de violences par les professionnels de santé 2- Animer un atelier pour le développement de supports de formation et des fiches d'évaluation standardisés selon une approche participative (avec les formateurs/trices identifiés/es) 3- Finaliser les supports de formation pour le niveau 2 de formation 4- Finaliser les fiches d'évaluation pour le niveau 2 de formation

Période et conditions de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • La période de la consultation s'étale du jour de la signature du contrat au 15 octobre 2018. (dont obligatoirement 3 jours de travail à Tunis) • Les grilles des honoraires de Nations Unies pour les consultants internationaux seront appliquées.
Dates et livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'activité : 01 août 2018 • Remise des supports de formation (livrable 1) : 15 octobre 2018 • Remise des fiches d'évaluation (livrable 2) : 15 octobre 2018
Suivi / monitoring	<p>La supervision du travail sera assurée par la Direction de l'ONFP et l'UNFPA, la validation des différents livrables impliquera également les partenaires du Programme conjoint concernés par cette activité en l'occurrence l'OIM et l'OMS.</p> <p>L'équipe de consultant-e-s ou l'agence est tenue à une obligation de confidentialité, elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</p>
Qualifications / Expérience	<p>Les membres de l'équipe de consultant-e-s ou de l'agence soumissionnaire doivent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (BAC+5), niveau Master ou équivalent dans un des domaines de formation suivants (Sociologie ; Psychologie, Santé, Sciences sociales, etc) 2- Disposer de connaissances approfondies sur les questions relatives aux droits des femmes et de la prise en charge des femmes et filles victimes de violences 3- Disposer d'une très bonne connaissance du paquet essentiel de services de prise en charge des femmes et filles victimes de violences et des standards internationaux en matière de prise en charge des victimes de violences fondées sur le genre dans le secteur de la santé 4-Une bonne connaissance du contexte tunisien en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre 5- Disposer d'une expérience avisée en tant que formateur/trice, facilitateur/trice et développement de module de formation 6-Etre francophone
Modalités de paiement	<p>30% à la signature du contrat</p> <p>40% à la remise du livrable 1 validé</p> <p>30% à la remise du livrable 2 validé</p>
<p>Signature:</p> <p>Date: 29 juin 2018</p>	